

Paris, le 4 janvier 2023 à 19 heures.

**RESULTAT DE L'EXERCICE DES BSA 2022
AU COURS DE LA TROISIEME PERIODE D'EXERCICE**

La société ADOMOS (la « Société ») rappelle que la troisième période d'exercice des bons de souscription d'actions (« BSA 2022 ») attachés aux nouvelles actions émises le 3 juin 2022 a débuté vendredi 9 décembre 2022 à l'ouverture du marché et s'est terminée vendredi 30 décembre 2022 à la clôture du marché (la « Troisième période d'exercice »).

A l'issue de cette Troisième période d'exercice, 251 837 BSA 2022 ont été exercés permettant la création de 251 837 actions ordinaires nouvelles de 0,005 € de valeur nominale chacune, émises au profit des titulaires de BSA 2022 ayant exercé leurs bons.

L'émission de ces 251 837 actions ordinaires a entraîné une augmentation du capital social de la Société de mille deux cent cinquante-neuf euros et dix-sept centimes (1 259,17 €), le faisant ainsi passer de 1 126 679,72 euros à 1 127 938,89 € divisé en 225 587 780 actions ordinaires de 0,005 € de valeur nominale.

La Société a actualisé en conséquence le tableau de suivi d'exercice des BSA 2022, en ligne sur son site internet (<https://www.adomos.com/bourse>).

La Société rappelle aux porteurs de BSA 2022 les dates des prochaines périodes d'exercice des BSA 2022 :

- **Quatrième Période** : du 13 mars 2023 au 31 mars 2023 ;
- **Cinquième Période** : du 12 juin 2023 au 30 juin 2023 ;
- **Sixième Période** : du 11 septembre 2023 au 29 septembre 2023 ;
- **Septième Période** : du 8 décembre 2023 au 29 décembre 2023.

ADOMOS (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier.

www.adomos.com/bourse

Contact société : adomos@adomos.com

Contact agence : adomos@aelium.fr